

PROCEDURE D'INSCRIPTION

1^{ère} INSCRIPTION et RÉINSCRIPTION à l'UGA Master 1 Enseignement à Distance - 2021/2022

Vous venez de confirmer votre admission sur Ecandidat, vous devez procéder à votre inscription administrative et pédagogique.

Selon votre statut indiqué dans votre candidature (Ecandidat), veuillez-vous référer au tableau ci-dessous concernant les frais d'inscription nationaux :

STATUT	CVEC *	DROITS NATIONAUX
FORMATION INITIALE	92 EUROS	243 EUROS
FORMATION CONTINUE Avec prise en charge	NON	243 EUROS
FORMATION CONTINUE sans prise en charge (RENF)	NON	243 EUROS

***CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus).**

➤ **Vous êtes étudiant en Formation Initiale :**

Date d'ouverture du serveur Inscription Administrative : du 6/07/2021 au 19/07/2021 et du 23/08/2021 au 26/10/2021

Vous devez avant toute procédure d'inscription à l'UGA vous acquitter **obligatoirement de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)**, en vous connectant sur le site : messervices.etudiant.gouv.fr

1^{ère} inscription à l'UGA :

- **Je réalise mon inscription en ligne à partir du 6 juillet 2021**, je règle les frais d'inscription en ligne, je clique sur le lien suivant :
<https://iaprimo-uga.grenet.fr/iaprimo-uga>

Réinscription à l'UGA :

- **Je réalise ma réinscription en ligne à partir du 5 juillet 2021**, je règle les frais d'inscription en ligne, je clique sur le lien suivant :
<https://iareins-uga.grenet.fr/iareins-uga>

Merci de ne pas transmettre de dossier par voie postale si vous avez déjà procédé à une inscription en ligne.

Si vous n'avez pas la possibilité de faire votre inscription administrative via le WEB, vous pouvez remplir le dossier d'inscription papier et le renvoyer à l'adresse indiquée page 4 de ce document.

➤ **Vous êtes stagiaire de la Formation Continue financé par votre employeur ou par un organisme (OPCO, CPF) :**

Vous n'êtes pas assujettis à la CVEC.

Ou

➤ **Vous êtes stagiaire de la Formation Continue en Reprise d'Etudes Non Financées :**

Vous n'êtes pas assujettis à la CVEC.

Vous ne devez pas vous inscrire par le WEB mais vous devez remplir le dossier d'inscription papier et le renvoyer à l'adresse indiquée page 4 de ce document.

	PIECES A FOURNIR en ligne	1^{ère} inscription à l'UGA	Réinscription à l'UGA
<input type="radio"/>	Mail d'acceptation Ecandidat ou Plateforme Etudes en France (PEF)	X	
<input type="radio"/>	Dossier d'inscription papier	X	X
<input type="radio"/>	Attestation CVEC	X	X
<input type="radio"/>	Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou titre de séjour (en cours de validité)	X	X
<input type="radio"/>	Carte étudiant 2020/2021 à renvoyer au secrétariat de votre secrétariat pour sticker.	X	X
<input type="radio"/>	Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat ou du DAEU	X	
<input type="radio"/>	Photocopies des relevés de notes ou attestation de réussite du titre (diplôme français) requis	X	X
<input type="radio"/>	Photocopies du diplôme étranger requis pour l'accès à la formation et traduit en français	X	
<input type="radio"/>	Etudiants français âgés de moins de 25 ans : Photocopie du certificat de « Journée d'Appel de Préparation à la Défense » (JAPD) ou « Journée de Défense à la Citoyenneté » (JDC)	X	
<input type="radio"/>	Dossier étudiant de votre université d'origine : Faire une demande de TRANSFERT auprès des services de scolarité de l'université en question. Les étudiants en formation continue ne sont pas concernés par cette démarche.	X	
<input type="radio"/>	Etudiant boursier : Photocopie de l'attribution de bourse 2021/2022 (si notification conditionnelle, transmettre la définitive ultérieurement)	X	X
<input type="radio"/>	Personne invalide : Photocopie de la carte d'invalidité supérieure ou égale à 80 %	X	X
<input type="radio"/>	En cas d'inscription parallèle dans une autre université : Copie de la carte d'étudiant et du décompte des droits	X	X
<input type="radio"/>	Année de césure : photocopie du contrat signé	X	X
<input type="radio"/>	Etudiants en réorientation à l'UGA à l'issue du semestre 1 (inscrit dans un autre établissement le 1 ^{er} semestre) / CU étudiant UGA. Photocopie de la carte étudiante et du décompte des droits déjà acquitté	X	X
<input type="radio"/>	Réfugié politique : photocopie de l'attestation de réfugié ou demandeur d'asile ou protection subsidiaire	X	X
<input type="radio"/>	2 photos d'identité (2 cm x 2 cm) (non scannées et pas de copie) avec nom et prénom au dos	X	X

**VOUS AVEZ FAIT VOTRE INSCRIPTION PAR LE WEB ou PAR
DOSSIER PAPIER, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT
REGLER LES DROITS PEDAGOGIQUES
AVANT LE 31 OCTOBRE 2021**

**MODALITÉS DE PAIEMENTS DES DROITS PÉDAGOGIQUES – TARIFS POUR L'ACCES
AUX COURS EN LIGNE (MOODLE)**

MASTER 1 EAD	<i>Tarifs année complète EAD – 1^{ère} inscription</i>	<i>Tarifs année complète EAD – redoublant avec plus de 30 crédits à valider</i>	<i>Tarifs année complète EAD – redoublant avec 30 crédits ou moins à valider</i>
<i>Formation continue : prise en charge par un organisme (OPCO, CPF, etc...) et/ou par l'employeur</i>	2280 €	1140 €	570 €
<i>Formation continue en reprise d'études non financée (*)</i>	1140 €	570 €	285 €
Formation Initiale	1140 €	570 €	285 €
BOURSIERS (*)	570 €	285 €	142.50 €
<p><i>Pour les étudiants en Formation Continue en reprise d'études non financée, vous avez la possibilité de régler ces frais en 3 fois selon l'échéancier suivant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>1^{ère} tranche : 30 % (342 euros),</i> • <i>2^{ème} tranche : 40 % (456 euros),</i> • <i>3^{ème} tranche : 30 % (342 euros).</i> <p><i>Il vous sera établi un contrat de formation à l'issue de votre inscription administrative que vous devrez signer et nous retourner OBLIGATOIREMENT avant le début de la formation (1^{er} octobre 2021).</i></p>			

(*) Statut à justifier obligatoirement pour bénéficier d'une exonération de 50 % des frais pédagogiques :
Vous êtes :

- **En FORMATION CONTINUE NON FINANCEE :** Tarif applicable pour les étudiants ne bénéficiant pas de financement par un tiers financeur (attestation des droits CPF ou copie d'écran de son compte personnel de formation, refus de financement de son entreprise, de son OPCO de rattachement, de Pôle Emploi, etc.).

ou

- **BOURSIERS :** notification définitive de bourse.

Vous avez la possibilité de régler les droits nationaux (dossier papier) et les droits pédagogiques (IA WEB et dossier papier) :

1. **par chèque(s)**, libellés à l'ordre de l'Agent comptable de l'UGA et les envoyer à l'adresse suivante :

**UGA - Faculté d'Économie et Gestion
MASTER 1 EAD – Madame YAKOUBI
CS 40700 - 38058 Grenoble cedex 9**

2. **par virement bancaire (ci-dessous RIB).**

Sur le virement vous devrez mentionner clairement l'intitulé de la formation à laquelle vous vous inscrivez et faire apparaître votre nom et prénom si le titulaire du compte bancaire est différent du votre.

Dans ce cas, vous devrez OBLIGATOIREMENT joindre à votre dossier d'inscription le justificatif de votre virement ou le transmettre par mail au secrétariat de votre formation (adresse mail page 5 de ce document).

3. **Vous devez régler les frais pédagogiques obligatoirement avant le 31 octobre 2021.**

4. **Vous devez renvoyer votre dossier d'inscription avec toutes les pièces justificatives et le paiement (droits nationaux et pédagogiques) à l'adresse suivante :**

**UGA - Faculté d'Économie et Gestion
MASTER 1 EAD – Madame YAKOUBI
CS 40700 - 38058 Grenoble cedex 9**

Les mandats et les paiements par Western Union ne sont pas acceptés.

TRESOR PUBLIC				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre comptes (virements, paiements des quittances, etc...)							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° compte		Clé	Domiciliation		
10071	38000	00001002110		21	TPGRENOBLE		
IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1380	0000	0010	0211	021	
					BIC (Bank Identifier Code)		
					TRPUFRP1		
Titulaire du compte : FACULTE D ECONOMIE UGA REGIE DE RECETTES DOMAINE UNIVERSITAIRE 1241 RUE DES RESIDENCES 38400 ST MARTIN D HERES							

Dès lors que votre inscription administrative sera validée, vous recevrez dans les 48 à 72 heures suivant votre inscription, un mail comportant un lien pour créer un mot de passe afin d'accéder à votre espace personnel intranet (LEO) : c'est dans cet espace, rubrique « Mon dossier Web », que vous trouvez votre certificat de scolarité et le décompte des droits payés. Ces identifiants vous permettront l'accès à la plateforme pédagogique (Moodle).

- **Pour une 1^{ère} inscription à l'UGA, une carte d'étudiant vous sera envoyée, sous réserve que vous ayez fourni toutes les pièces justificatives demandées.**
- **Pour une réinscription, un sticker 2021/2022 sera apposé sur votre ancienne carte d'étudiant qui vous sera ensuite retourné. Votre certificat de scolarité et le décompte des droits payés seront disponibles sur votre espace personnel de l'UGA (LEO), rubrique "Mon Dossier Web" .**

La scolarité de l'Enseignement à Distance est à votre disposition pour toute information complémentaire à votre inscription.

Coordonnées de la gestionnaire de scolarité du Master 1 de l'Enseignement à Distance :

YAKOUBI Ikkal :

☎ 04 76 74 28 38

@ eco-scolarite-m1-ead@univ-grenoble-alpes.fr

Attention :

- ❖ **Le délai de traitement de votre inscription est de 15 jours environ, à réception de votre dossier ET à condition d'avoir transmis un dossier COMPLET.
Soyez donc vigilant dans la constitution de celui-ci et n'attendez pas la date limite.**
- ❖ **Aucun dossier d'inscription ne sera accepté par mail.**
- ❖ **Les cours en ligne sur l'application Moodle seront disponibles à partir du 1^{er} octobre 2021.**
- ❖ **En cas d'annulation d'inscription, en début ou en cours d'année universitaire, aucun remboursement des droits pédagogiques ne pourra être accepté si l'étudiant s'est connecté sur les cours sur l'application Moodle.**

RAPPEL : DATE LIMITE D'INSCRIPTION 31 OCTOBRE 2021